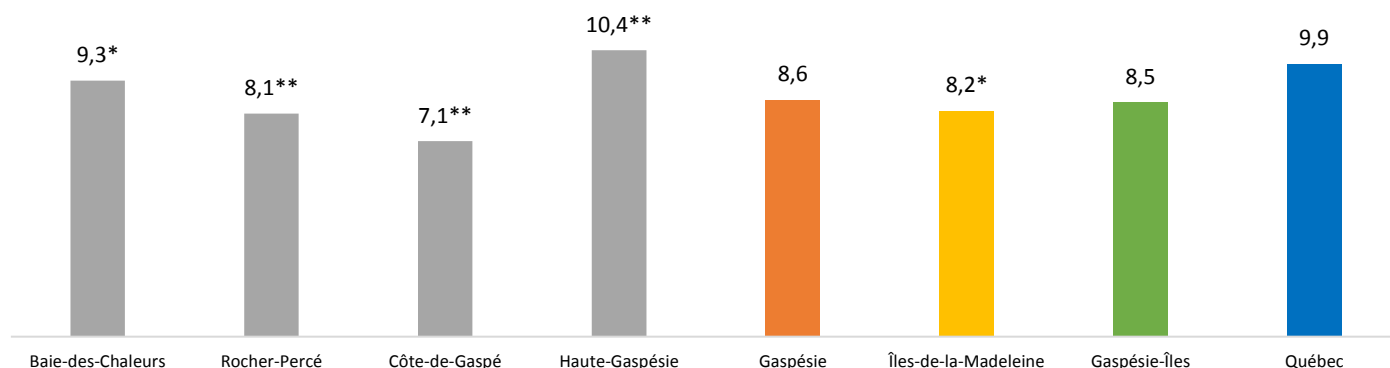


La conciliation travail-famille

En 2014-2015, **8,5 %** des travailleurs de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine éprouvent des difficultés à concilier leur vie professionnelle avec leurs engagements sociaux et familiaux.

« La conciliation travail-famille fait référence à la recherche de l'équilibre entre les exigences et les responsabilités liées à la vie professionnelle et celles liées à la vie familiale (Bureau de la normalisation du Québec, 2010). Le conflit entre le travail et la vie personnelle est associé à des conséquences négatives pour la santé (Allen et autres, 2000; Winter et autres, 2006), affectant la santé mentale, mais aussi la santé physique (St-Amour et autres, 2005). En général, les travailleurs déclarant avoir beaucoup de difficultés à concilier travail et famille souffrent jusqu'à 12 fois plus d'épuisement professionnel et de 2 à 3 fois plus de dépression que les travailleurs ayant une plus grande facilité à concilier ces deux sphères (WHO, 2010). » ([Camirand, Traoré et Baulne, 2016](#), page 169)

Figure 1 : Proportion (en %) des travailleurs de 15 ans et plus ayant des difficultés de conciliation travail-famille, 2014-2015



Voir la signification des symboles dans l'encadré dans le bas de la page suivante.

Comparaison entre la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et le Québec

Selon l'Enquête québécoise sur la santé de la population 2014-2015 (EQSP), la proportion de travailleurs ayant des difficultés à accorder leurs horaires de travail avec leurs engagements sociaux et familiaux en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ne se différencie pas de celle du Québec (8,5 % contre 9,9 %). Ce constat global est vrai chez les deux sexes, dans tous les groupes d'âge et dans tous les territoires locaux (tableau 1 et figure 1).

Mesure des difficultés de conciliation travail-famille

Dans l'EQSP, une seule question est posée pour mesurer cet indicateur : « En général, comment vos horaires de travail s'accordent-ils avec vos engagements sociaux et familiaux en dehors de votre travail? » Les catégories de réponse sont : *Très bien*, *Bien*, *Pas très bien* et *Pas bien du tout*. On regroupe les catégories *Pas très bien* et *Pas bien du tout* afin de déterminer la proportion des travailleurs ayant de la difficulté à accorder leurs horaires de travail avec leurs engagements sociaux et familiaux ([Camirand, Traoré et Baulne, 2016](#), page 169).

Tableau 1 : Proportion (en %) des travailleurs de 15 ans et plus ayant des difficultés de conciliation travail-famille, 2014-2015

	Gaspésie-Îles	Québec
Sexe		
Hommes	9,5	10,8
Femmes	7,6*	8,9
Groupe d'âge		
15-24 ans	4,9**	10,3
25-44 ans	10,9*	12,0
45-64 ans	7,8*	7,9
65 ans et plus	X	3,1*
Langue parlée à la maison		
Français	8,1	9,3
Anglais	17,2**	12,7
Revenu du ménage		
Faible revenu	8,6**	13,3
Autres ménages	8,5	9,2
Composition du ménage		
Personne seule	16,3**	9,8
Couple sans enfant	5,6*	8,4
Couple avec enfants	9,1*	10,0
Famille monoparentale	11,0**	10,1
Autre ¹	7,4**	11,5
TOTAL	8,5	9,9

¹ Ménage composé de personnes apparentées par des liens autres que conjugaux ou filiaux ou de personnes non apparentées (colocataires).

Aucun test n'a été fait pour comparer la région et le Québec selon la langue, le revenu et la composition du ménage (ex. : les francophones de la région versus ceux du Québec).

Groupes plus nombreux à éprouver des difficultés de conciliation travail-famille

Au Québec, les hommes sont plus nombreux, en proportion, que les femmes à avoir des difficultés à accorder leurs horaires de travail avec leurs engagements sociaux et familiaux; une tendance, bien que non significative, aussi observée dans la région (tableau 1). Cette différence entre les hommes et les femmes semble toutefois être le reflet du nombre généralement plus élevé d'heures que consacrent les hommes au travail, car lorsqu'on tient compte du nombre d'heures travaillées par semaine, la proportion de Québécoises à éprouver des difficultés de conciliation travail-famille est généralement plus élevée que celle des Québécois (figure 2). En fait, à partir des données dont on dispose, le nombre d'heures travaillées par semaine semble être une des variables, sinon la variable, la plus fortement associée au fait d'éprouver des difficultés à accorder ses horaires de travail avec ses engagements sociaux et familiaux, et ce, en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine comme au Québec. Les données provinciales mettent aussi en évidence qu'en général, les travailleurs manuels (ex. : travailleurs forestiers, mineurs, travailleurs des industries de transformation, opérateurs de machine à coudre) et les travailleurs mixtes (infirmières auxiliaires, vétérinaires, pompiers, barmans, coiffeurs et magasiniers) ont davantage de difficultés à concilier ces deux sphères de leur vie que les travailleurs non manuels (ex. : directeurs, enseignants et personnel administratif)¹. Ce constat n'est toutefois vrai que pour les travailleurs faisant moins de 40 heures par semaine, car au-delà de 40 heures, le type de profession n'est plus associé aux difficultés de conciliation travail-famille (résultats

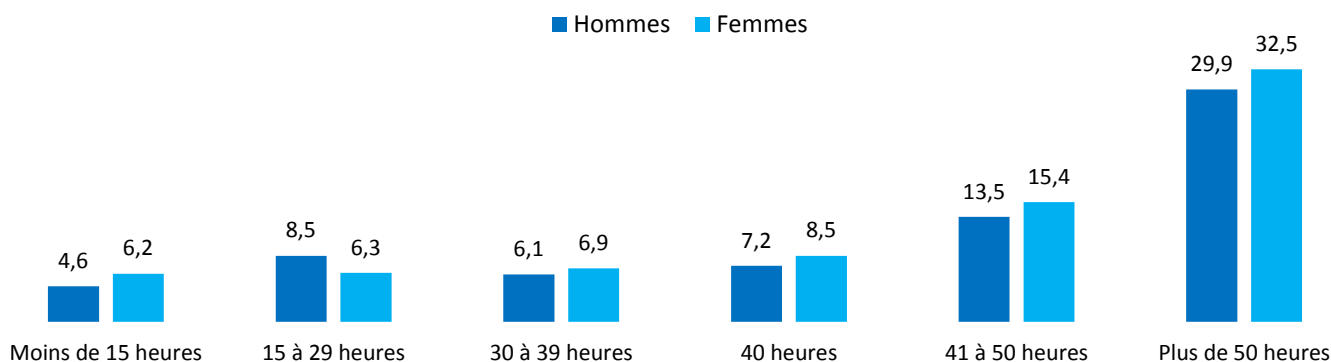
non illustrés). Ces résultats pour les travailleurs mixtes et manuels s'expliquent peut-être, en partie du moins, par des horaires de travail plus souvent atypiques (soir, nuit, fin de semaine) chez ce type de travailleurs que chez les autres travailleurs, les horaires atypiques facilitant moins la conciliation travail-famille.

Cela dit, toujours au Québec, c'est chez les travailleurs de 15-24 ans et de 25-44 ans qu'on trouve les plus fortes proportions de travailleurs à connaître des difficultés à concilier leur travail avec leurs engagements sociaux et familiaux (tableau 1). Ce résultat ne serait cependant pas attribuable au nombre d'heures travaillées par semaine ni à la composition du ménage. Les résultats à l'échelle provinciale font aussi ressortir une plus forte proportion de travailleurs éprouvant des difficultés de conciliation travail-famille chez les anglophones que chez les francophones (13 % contre 9,3 %) de même que chez les travailleurs vivant dans des ménages à faible revenu (13 % contre 9,2 %) (tableau 1). Enfin, les données de ce tableau indiquent que les travailleurs québécois en couple sans enfant sont les moins nombreux, en proportion, à connaître des difficultés à concilier ces sphères de leur vie. La trop grande imprécision des données régionales ne permet pas de conclure pour ce qui est des liens entre les difficultés de conciliation travail-famille et l'âge, la langue, le revenu du ménage et la composition du ménage.

Évolution entre 2008 et 2014-2015

C'est la première fois que la conciliation travail-famille est mesurée dans l'EQSP, si bien qu'on ne peut comparer la situation de 2014-2015 avec celle de 2008.

Figure 2 : Proportion (en %) des travailleurs de 15 ans et plus ayant des difficultés de conciliation travail-famille selon le sexe et le nombre d'heures totales de travail par semaine, QUÉBEC, 2014-2015



Dans cette figure, aucun test statistique n'a été fait pour comparer les Québécois et les Québécoises.

Pour en savoir plus sur l'EQSP, son contenu et les analyses régionales, consulter le document [L'EQSP 2014-2015 EN BREF](#).

Symboles : † Signifie que les pourcentages obtenus dans la région dans les différentes catégories de cette variable se différencient statistiquement.

+ ou - Valeur significativement supérieure ou inférieure à celle du reste du Québec au seuil de 0,05. *Coefficient de variation (CV) entre 15 et 25 %, donnée à interpréter avec prudence. **CV supérieur à 25 %, donnée fournie à titre indicatif seulement. X Donnée confidentielle.

Source : Institut de la statistique du Québec, EQSP 2014-2015, données extraites de l'Infocentre de santé publique.

Document produit par : Nathalie Dubé, Direction de santé publique Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, octobre 2016.

¹ Pour connaître la définition plus précise des types de profession, consulter [Camirand, Traoré et Baulne, 2016, page 166](#).